

Activité 2.2

[Dans l'activité à l'écran, les réponses sont données immédiatement après que l'apprenant a sélectionné une option. Ici, les réponses sont données au bas du fichier.]

Diapositive 1

1. Un professionnel de la santé fait preuve de discrimination envers un homosexuel.

Respecter
Protéger
Promouvoir

Continuer

Diapositive 2

2. Un Etat affirme que l'égalité des sexes est un droit constitutionnel, mais ne met pas en place de législation interdisant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Respecter
Protéger
Promouvoir

Continuer

Diapositive 3

3. Une femme tente de signaler un viol, mais la police refuse de prendre sa déposition parce qu'elle sait qu'elle consomme de la drogue.

Respecter
Protéger
Promouvoir

Continuer

Diapositive 4

4. Conscient des abus, un gouvernement refuse de prendre des mesures pour empêcher les membres d'un groupe ethnique minoritaire d'être victimes de discrimination de la part de leurs voisins.

Respecter
Protéger
Promouvoir

Continuer

Diapositive 5

5. Un prisonnier est torturé.

Respecter
protéger
Promouvoir

Continuer

Diapositive 6

Vous avez maintenant terminé l'activité 2.2

Réponses

1. Le détenteur de responsabilité ne **Respecter** pas les droits de l'homme dans cette situation.

[Continuer]

Commentaire

En tant qu'auteur de la violation, la réponse la plus correcte est en effet que le professionnel de la santé ne **Respecter** pas les droits du client. Cependant, vous auriez également pu choisir les deux autres options (c'est-à-dire protéger et promouvoir). En effet, si un acteur étatique ne Respecter pas les droits, il n'a pas non plus protégé les droits du patient et, ce faisant, ne les a pas promus. En pratique, nous vous recommandons de sélectionner les trois options (c'est-à-dire Respecter, protéger et promouvoir).

[Continuer]

2. L'Etat ne **promeut** pas les droits de l'homme en n'interdisant pas par la loi le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
3. La police ne **protège** pas les droits de l'homme et la femme parce qu'elle sait qu'elle consomme de la drogue.

[Continuer]

Commentaire

Puisque l'incident n'a pas été perpétré par un acteur étatique, nous ne pouvons pas dire que l'État n'a pas Respecter ses droits. Cependant, en lui refusant l'accès à la justice, l'acteur étatique n'a pas réussi à **protéger** ses droits, et c'est l'option la plus correcte. Cependant, comme pour la dernière question, en ne protégeant pas ses droits, nous avons de solides arguments pour affirmer que l'État a également manqué à son devoir de promouvoir ses droits, et en pratique nous choisirions les deux options (c'est-à-dire protéger et promouvoir).

[Continuer]

4. Le gouvernement ne parvient pas à **protéger** les droits de l'homme et les membres d'un groupe ethnique minoritaire dans ce scénario.

[Continuer]

Commentaire

Cette question est comme la précédente. Puisque l'incident n'a pas été perpétré par un acteur étatique, nous ne pouvons pas dire que l'État n'a pas Respecteré ses droits. Cependant, en lui refusant l'accès à la justice, l'acteur étatique n'a pas réussi à **protéger** ses droits, et c'est l'option la plus correcte. Cependant, comme pour la dernière question, en ne protégeant pas ses droits, nous avons de solides arguments pour affirmer que l'État a également manqué à son devoir de promouvoir ses droits, et en pratique nous choisirions les deux options (c'est-à-dire protéger et promouvoir).

[Continuer]

5. Il s'agit d'un non-**Respecter** des droits de l'homme.

[Continuer]

Commentaire

L'auteur de la violation étant un acteur étatique, le non-Respecter des droits par les gardiens de prison est l'option la plus correcte. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, dès lors que les acteurs étatiques ne **Respecterent** pas les droits, ils échouent sur tous les plans et, dans la pratique, nous choisirions les trois, c'est-à-dire le non-**Respecter**, la non-Protéger ion et la promotion des droits de l'homme.

[Continuer]